

Cartographie d'un hôpital, lieu de tous les risques (suite)

HOPI  TECH

Marc Moulaire

moulaire@orange.fr

Un challenge pour l'ingénierie hospitalière



Pour:

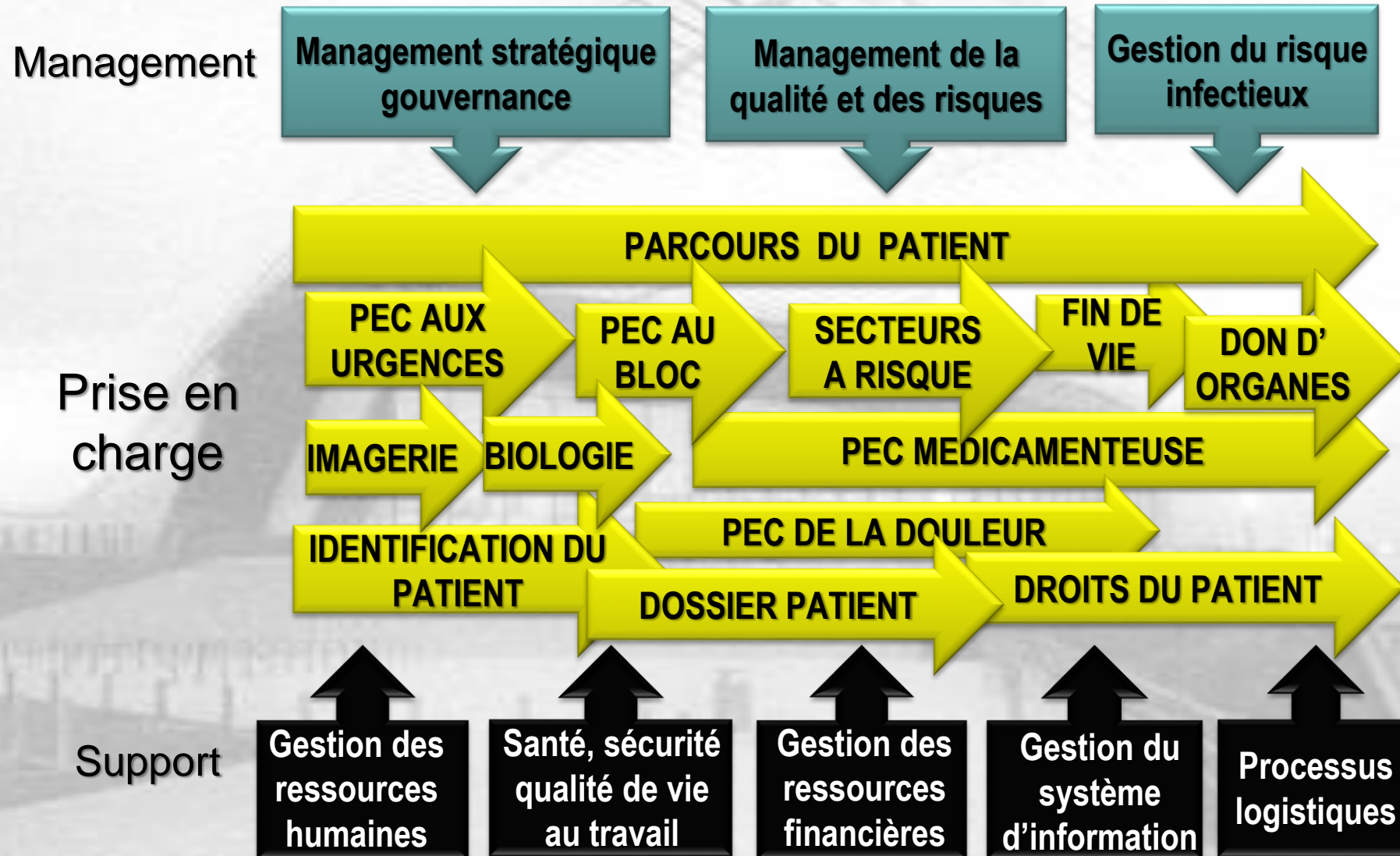
- Garantir la sécurité
- Assurer la maintenance
- Maîtriser les coûts d'exploitation
- Avec des moyens réduits

Il faut savoir:

- ➔ **Identifier et gérer les risques**
- ➔ **Manager par la qualité**

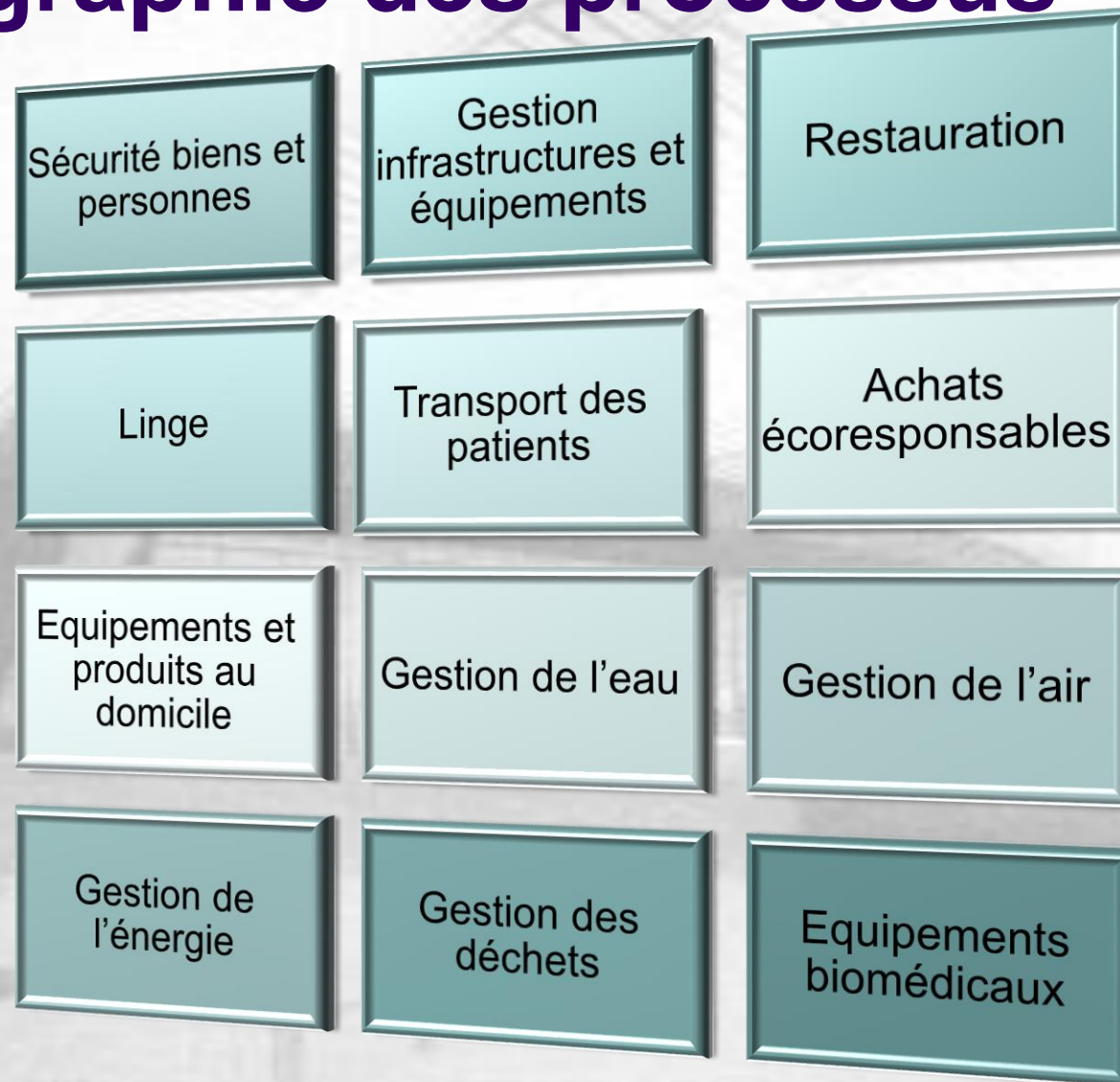


Cartographie des processus



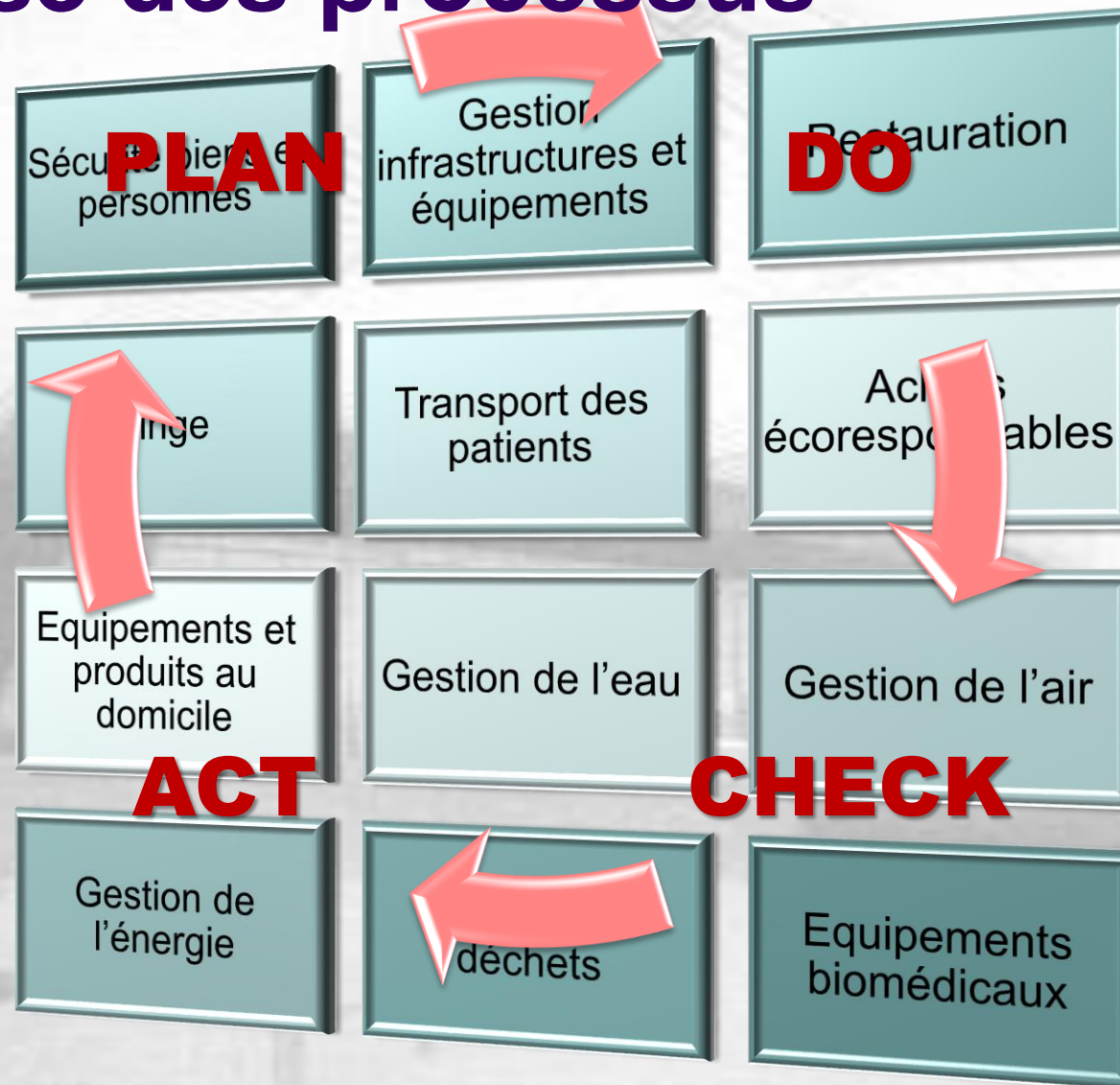


Cartographie des processus



**Processus
logistiques**

Maîtrise des processus



Un changement culturel



- L'Ingénieur ou Technicien Hospitalier devient Pilote de processus logistique !



Leçon de pilotage n°1



- Le pilote **IDENTIFIE** et **ANALYSE** les **RISQUES**



Leçon de pilotage n°2



- L'outil indispensable du pilote est la **CARTOGRAPHIE**



Cartographie des risques

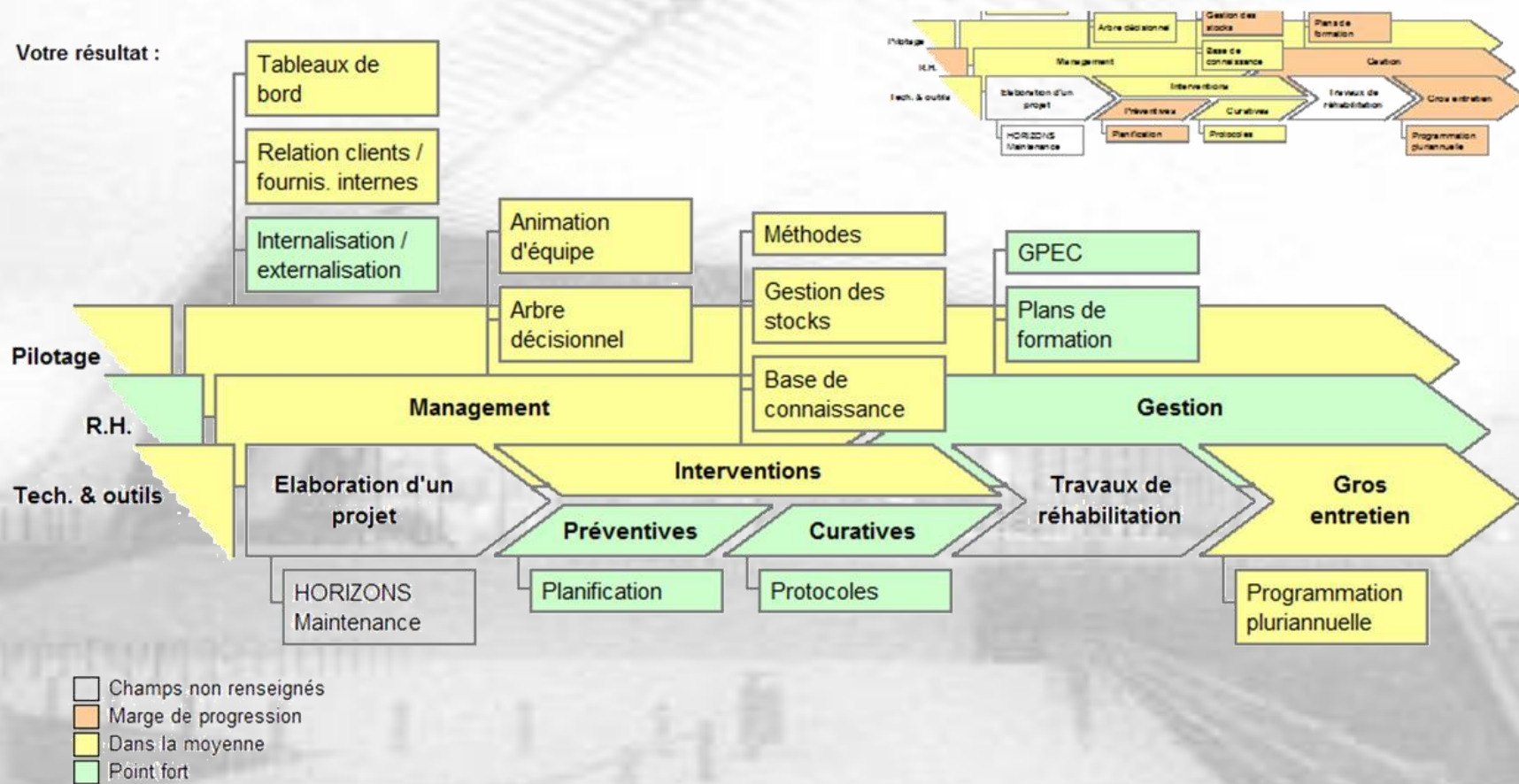


- La cartographie des risques sert à:
 - recenser tous des risques,
 - les hiérarchiser,
 - fournir une vision d'ensemble aux décideurs,
 - orienter les stratégies d'action,
 - suivre l'efficacité des actions mises en œuvre,
 - communiquer sur les résultats.

Le secours de l'ANAP



L'outil QUICKSCAN pour la maintenance



Le secours de l'ANAP



DGOS

Direction générale
de l'offre de soins

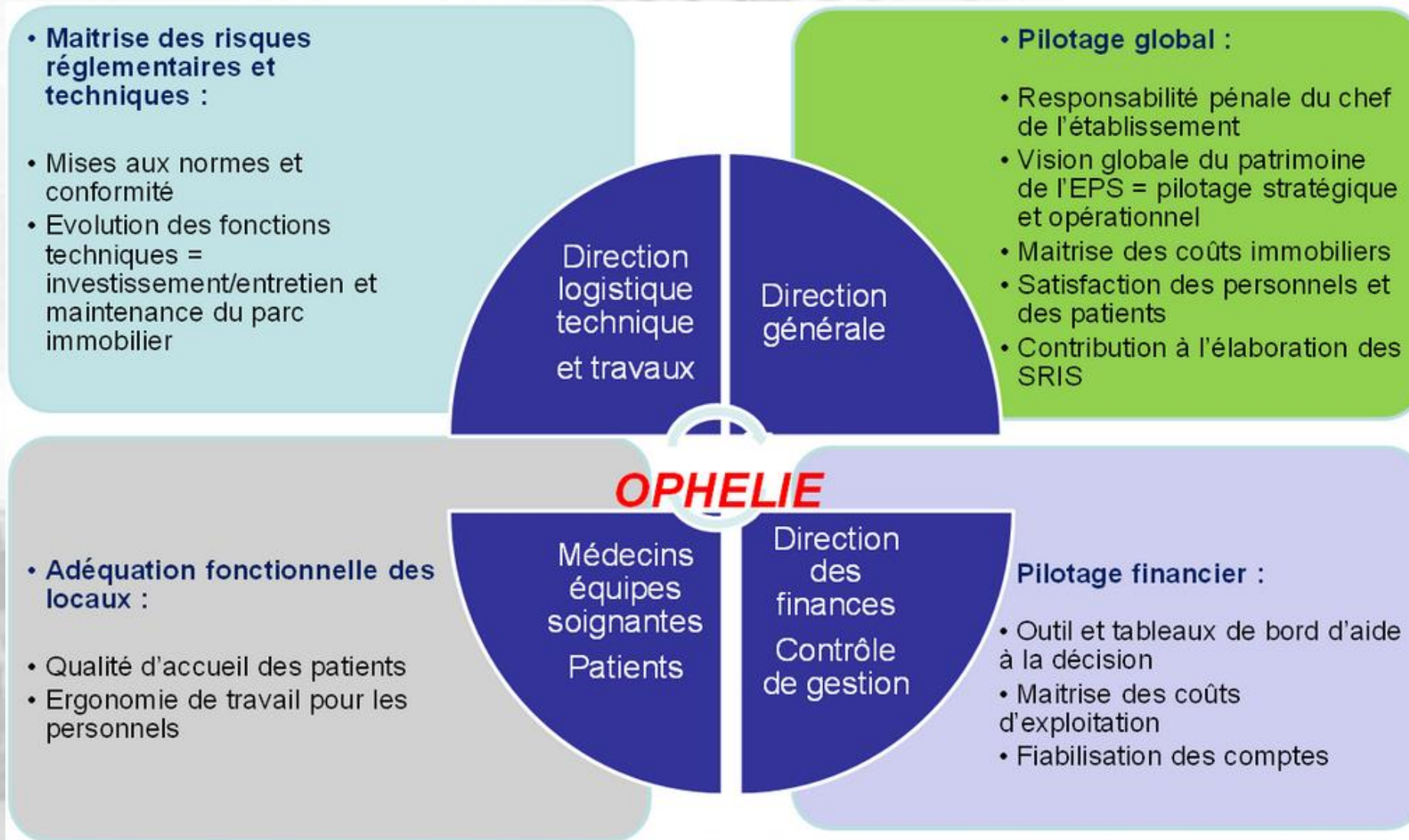
 **phelie**
*Présentation de l'outil
Journée nationale
20 mai 2014*

 **atih**
AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
ET DE L'HOSPITALISATION

 **ANAP**
appui santé & médico-social

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

OPHELIE: l'outil ANAP



OPHELIE: grille de données sur les risques



Conformité	
Conformité accessibilité aux handicapés	non ▼
Niveau de criticité	moyen ▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Conformité ascenseurs - élévateurs	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Conformité sécurité électrique	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Conformité sécurité incendie	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Existence d'une alimentation de secours pour permanence électrique	non ▼
Conformité amiante	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
DTA réalisé	non ▼
Conformité plomb	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Demier avis de la commission de sécurité et d'accessibilité	Non favorable ▼
Commentaires notamment sur les autres contrôles réglementaires (ex : contrôle de l'air, réseaux gaz médicaux, etc.)	Contrôle de l'air OK

Autres risques (liste à cocher par l'établissement - exemple de risques identifiés ci-dessous)	
Conformité sûreté nucléaire	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Conformité réglementation parasismique	non ▼
Niveau de criticité	▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Conformité ICPE	sans objet ▼
Autre conformité à prévoir	oui ▼
Montant des investissements à prévoir (k€ TTC)	100.00
Précisions	
Commentaires	

« SECURITEL », une cartographie simplifiée



6 CIBLES

- la sécurité incendie
- la sécurité électrique
- la sûreté (prévention des vols, violences et malveillances)
- la sécurité des machines et équipements
- l'hygiène
- la prévention des chutes et des heurts et l'accessibilité aux personnes handicapées.

4 dimensions:

- stratégique
- structurelle
- technique
- culturelle

255
critères

TABLEAU 1: Extrait du référentiel SECURITEL concernant les deux premiers chapitres de l'onglet "Sûreté"

		Colonne à compléter ↓					Sûreté (prévention des vols, agressions, malveillances et fugues)		
N°	Question	Evaluation	Efficacité	Faisabil.	Coef.	Note pondérée	Guide	Commentaire, constat	Marge d'amélioration
STRATEGIE									
S1	L'établissement a réalisé une étude des risques de vol, intrusion, malveillance.	NON	2	3	6	0	Répondre OUI si une telle étude (ou sa ré-évaluation), réalisée par exemple par un expert d'assurance, a moins de 3 ans. Répondre "En grande partie" si l'étude date de plus de 3 ans. Répondre "NON" dans les autres cas.		6
S2	L'établissement a rédigé un programme d'action pour lutter contre la malveillance.	Partiellement	2	3	6	2,1	Répondre OUI si un programme est formalisé avec des objectifs et un échéancier précis et si il est réévalué annuellement au moins. Répondre "partiellement" si le programme a été réalisé depuis moins de 5 ans mais qu'il n'est pas ré-évalué annuellement.		3,9
S2	L'établissement a signé un protocole d'accord "police-hôpital".	OUI	2	3	6	6	Répondre OUI si un protocole a été signé entre l'hôpital et les services de police selon le protocole d'accord Santé-Intérieur du 12/08/2005. Répondre "en grande partie" si ce protocole existe mais n'a pas été ré-évalué depuis moins de 5 ans.		0
STRUCTURE									
S3	Un responsable est chargé de la prévention et de la lutte contre la malveillance.	NON	2	2	4	0	Répondre OUI si la fiche de fonction de ce responsable stipule ces activités, et s'il a l'autorité nécessaire notamment sur du personnel de gardiennage ou de ronde.		4
S4							Répondre OUI si du personnel de l'établissement est employé à la surveillance de nuit, tous les jours de l'année, et si ce personnel effectue des rondes et s'occupe des installations de contrôle d'accès du standard au moins et t être contrôlé (PTI). Répondre "en grande partie" si le personnel est employé à la surveillance de nuit mais avec des interruptions. Répondre "partiellement" si le personnel est employé à la surveillance de nuit mais que les rondes ne sont pas effectuées tous les jours de l'année.		3,9
S5	La prévention et la protection contre les malveillances sont assurées par une entreprise spécialisée extérieure.	Non concerné	2	2	4	0	Répondre OUI si les agents de l'entreprise disposent de certificats de qualification professionnelle valides, si le contrat d'intervention est formalisé et détaillé et si la surveillance de l'environnement et des accès est continue avec une intervention possible dans le 1/4 h qui suit l'alerte. Répondre NON dans le cas contraire.		0
S6	Des rondes sont organisées régulièrement par la police ou la gendarmerie.	Partiellement	2	3	6	2,1	Répondre OUI si les rondes sont quotidiennes et en cas de situation préoccupante et si le responsable de l'établissement est informé. Répondre "partiellement" si les rondes ne sont pas effectuées tous les jours de l'année.	Rondes de police à la	
S7	A l'embauche tout candidat doit présenter son casier judiciaire.						Répondre OUI si le candidat est interrogé dans le cadre de l'embauche. Répondre "partiellement" si les stagiaires sont interrogés. Répondre "NON" si le candidat ne présente pas un casier judiciaire.		
S8	Le personnel est identifié par un badge.						Répondre OUI si le personnel soignant porte un badge avec nom et fonction. Répondre "partiellement" si seulement le personnel soignant porte un badge. Répondre "NON" si le personnel n'est pas identifié par un badge.		1,95

La réalisation de chaque critère est évaluée selon quatre niveaux lors d'une visite de risques

Guide de cotation

Marge d'amélioration = différence entre l'optimum et la note obtenue, -> pour définir des priorités

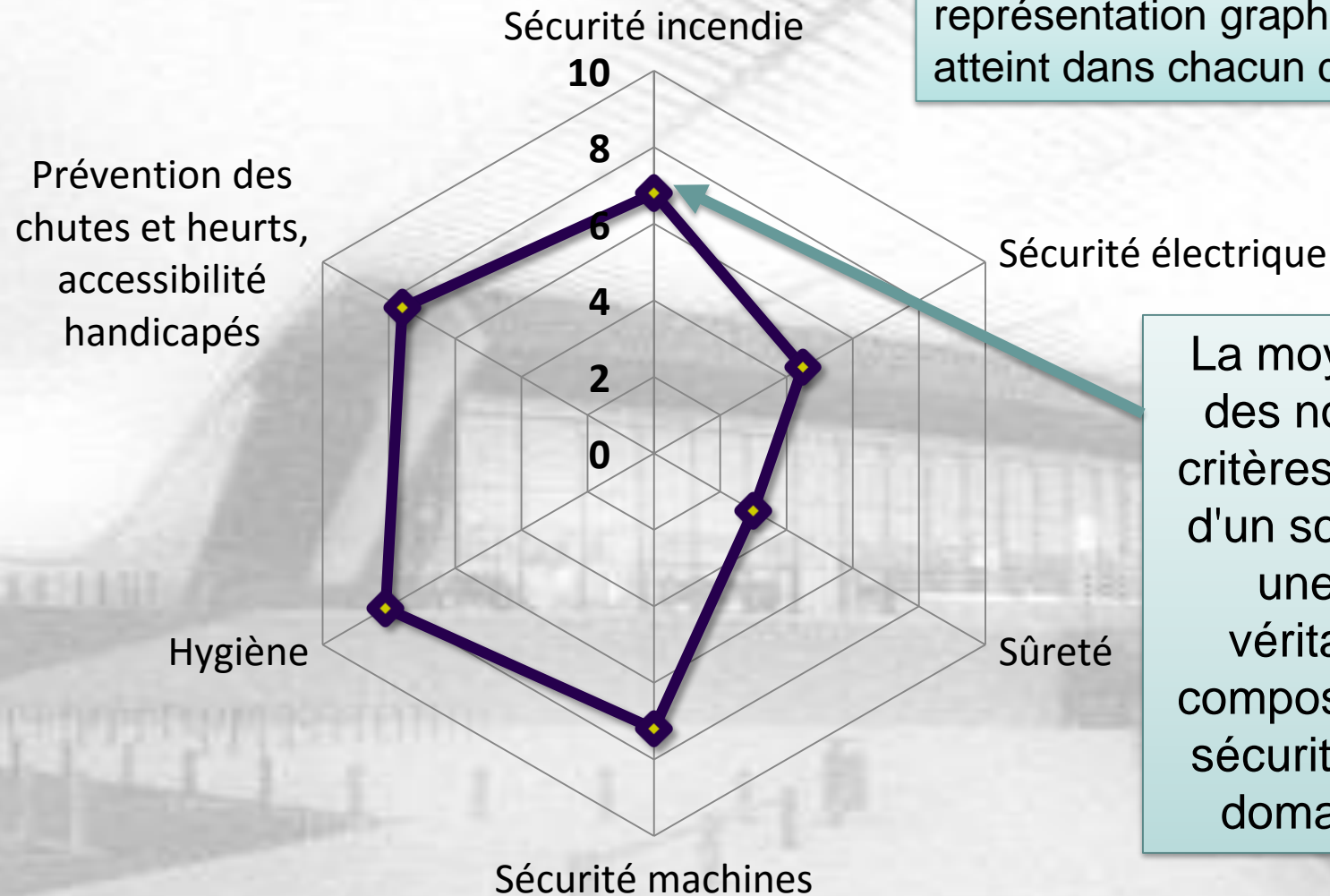
Une note pondérée est calculée selon la pertinence du critère et sa faisabilité



UNE CARTE DE LA SECURITE



Un diagramme radar donne une représentation graphique du niveau atteint dans chacun des 6 domaines



La moyenne pondérée des notes de tous les critères permet le calcul d'un score exprimé par une note sur 10, véritable indicateur composite du niveau de sécurité atteint dans le domaine considéré.

Conclusion



- L'hôpital, le lieu de tous les risques
- La cartographie, outil indispensable pour les identifier et les maîtriser
- La cartographie des processus est le préalable à la cartographie des risques

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION !**



Marc Moulaire
moulaire@orange.fr